



Informations municipales

Semécourt

Novembre 2016

EDITO DU MAIRE

Dans certaines agglomérations, les marchés de Noël ont déjà débuté et ainsi nous font entrer dans les préparatifs de fin d'année.

Début décembre, les illuminations installées seront allumées et apporteront une touche festive dans les points stratégiques du village. Les décors mis en place par les employés des services techniques contribueront également à apporter une image magique.

Dans le cadre d'un partenariat avec GRDF, les élèves de CM2 ont participé à la traditionnelle plantation d'arbres d'automne, opération menée depuis maintenant 15 ans et qui contribue à faire prendre conscience de l'intérêt que chaque citoyen détient, à participer aux efforts en faveur de l'environnement.

Je souhaitais aussi indiquer que le conseil municipal des jeunes, avec l'aide d'André Beck et de Noëlle, a décoré une armoire à livres devant l'école Jean Morette. Vous pouvez y déposer des livres tous publics, en particulier à destination des enfants et également vous servir en ayant soin de rapporter le livre après lecture.

Comme chaque année, les associations de Fèves et Semécourt se mobilisent en faveur du Téléthon et comptent sur votre participation nombreuse à cette opération de solidarité et de générosité.

*Votre Maire,
Eugène WEISSE*

Vente de terrains aux communes de NORROY LE VENEUR et PLESNOIS

Les clubs de l'Entente Sportive Fèves-Semécourt et l'association Plesnois Sports et Loisirs ont fusionné en 2008 pour former une seule et même association dénommée « Association Sportive les Coteaux ». La commune de Norroy-le-Veneur qui n'avait pas de club de football a rejoint cette association.

Le siège et complexe sportif de l'A.S Les Coteaux se situe Chemin des Maillotes à FEVES.

Les terrains de jeu ainsi que les équipements et locaux sont édifiés sur les parcelles appartenant aux communes de Fèves et de Semécourt, chacune pour moitié.

Les quatre communes de Fèves, Semécourt, Norroy le veneur et Plesnois ont désiré faire des investissements sur les équipements, notamment la création d'un terrain synthétique en remplacement du terrain rouge en schiste. Pour ce faire, les communes demandent que ces terrains appartiennent à part égale à chacune d'elles.

En conséquence, la commune de Semécourt, propriétaire des parcelles ci-dessus désignées pour 50%, a décidé de vendre pour l'euro symbolique à la commune de Norroy Le Veneur 12,50% et à la commune de Plesnois 12,50% de ses parts.

Cependant, le Maire précise que le périmètre du city stade ainsi que l'antenne « Orange » resteront propres aux communes de Fèves et de Semécourt qui en auront l'entretien ainsi que toutes les charges qui incomberont à ces deux installations.

Au cas où l'« Association Sportive les Coteaux » était dissoute sans reprise des activités par une autre association, les communes de Norroy le Veneur et Plesnois abandonneraient leur titre de propriété à la commune de Semécourt.

Avenant n° 1 à la mission de suivi technique et financier du contrat d'exploitation des installations thermiques – BET HUGUET

Par délibération en date du 3 juillet 2015, le Maire était autorisé à signer une mission de suivi technique et financier du contrat d'exploitation des installations thermiques avec la Sté BET HUGUET.

Le document initial ne comprenant pas de formule de révision qui prend en compte l'évolution du coût de la vie, le conseil municipal a décidé d'ajouter cette formule à la mission de suivi de la société et autorisé le Maire à signer l'avenant n° 1 à la mission de suivi technique et financier du contrat d'exploitation des installations thermiques avec la Sté BET HUGUET.

Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale

La loi NOTRE portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République donne la possibilité aux communes de moins de 1.500 habitants de dissoudre leur Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

Le conseil municipal a décidé de la dissolution du C.C.A.S au 31 décembre 2016.

Les attributions auparavant dévolues au C.C.A.S seront exercées directement par la commune.

Marché de rénovation d'une maison 1 place de la République

Avenant n° 1 au lot 7 / chauffage-plomberie sanitaire

Le Maire a rappelé la délibération en date du 1^{er} avril 2016 attribuant le marché de rénovation d'une maison 1 place de la République – lot 7 - à l'entreprise BPEC, pour un montant de 14.284,70 € TTC.

Des travaux supplémentaires étant à prévoir pour un montant de 1.856,80 € TTC, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché visé ci-dessus.

Le nouveau montant du marché est de 16.141,50 € TTC

Convention de rétrocession

Le Maire a exposé au conseil municipal la demande de M. Gökhan AVCI. Ce dernier a acquis des parcelles sises rue de la Fontaine Richelet aux fins d'y édifier une construction. Un permis de construire, déposé le 31 août 2016, a été refusé au motif que l'accès aux parcelles n'est pas assez large. Aussi, M. AVCI propose de céder à la commune une partie des parcelles afin d'obtenir un accès de 3,50 m, au prix d'un euro.

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le Maire à signer une convention de rétrocession étant entendu que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge du vendeur.

Tarifs de la salle des fêtes

Le conseil municipal a décidé de maintenir en l'état les tarifs de la salle des fêtes jusqu'à la prise d'une nouvelle délibération.

Dispositif intercommunal de Police Municipale – renouvellement et modification de la convention

Vu la délibération du 30 juin 2005, relative à la mise en place d'un dispositif intercommunal de Police Municipale,

Vu la délibération du 19 décembre 2007 portant modification de la convention,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L.512-1 et suivants du chapitre II, titre Ier du livre V, partie législative,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L.512-1 et suivants du chapitre II, titre Ier du livre V, partie réglementaire,

Le maire a informé le conseil municipal que la convention passée entre les communes du Ban-St-Martin, Fèves, Hauconcourt, la Maxe, Longeville-les-Metz, Lorry-les-Metz, Norroy-le-Veneur, Plappeville, Plesnois, Saulny, Semécourt et Woippy définissant les modalités organisationnelles et financières relatives au fonctionnement de ce dispositif arrivait à expiration le 31 décembre 2016 et qu'il convenait de procéder à son renouvellement pour une nouvelle durée de 3 ans,

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer cette convention.

Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes « Rives de Moselle »

Le Maire a communiqué au conseil municipal le projet de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes « Rives de Moselle ».

Le conseil municipal a approuvé le projet de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes « Rives de Moselle » tel que présenté.

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre du recensement de la population 2017 (INSEE), la mairie de Semécourt recrute pour la période du 19 janvier au 18 février 2017 **deux agents recenseurs** qui auront pour mission de déposer et de retirer les imprimés à compléter, sauf si les personnes recensées décident de répondre au questionnaire via internet. En effet, depuis 2015 chaque personne recensée peut désormais répondre au questionnaire du recensement via internet.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation manuscrite), avant le **10 décembre 2016**, à :
Mairie de Semécourt, 3 place de la République 57280 SEMECOURT ou par courriel :
mairie.semecourt@wibox.fr

Activités Loft – décembre 2015

Samedi 3 décembre 2016 :	théâtre d'improvisation
Mercredi 7 décembre 2016 :	entraînement cérébral
Samedi 10 décembre 2016 :	ciloubidouille (jeux dojo)
Mercredi 14 décembre 2016 :	vrai ou faux (histoires)
Samedi 17 décembre 2016 :	bougeoirs et/ou photophores à fabriquer
Mercredi 21 décembre 2016 :	joyeux Noël (jeux dojo)
Mercredi 28 décembre 2016 :	quizz musical
Jeudi 29 décembre 2016 :	activités manuelles (les perles à repasser)

La Maison des Jeunes, place de la République à Semécourt, accueille les adolescents de 10 ans à 18 ans, du mardi au samedi, aux horaires suivants :

- Pour les 10 – 14 ans : du mardi au samedi de 17h à 19h
- Pour les 14 – 18 ans : du mardi au samedi de 19h à 22h

Pour tous renseignements : 03 87 30 81 23.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 27 décembre 2016 au 1er janvier 2017 inclus.

Battues de chasse

Le locataire de la chasse organise deux battues :

- Lundi 28 novembre 2016 de 9h à 15h
- Mardi 27 décembre 2016 de 9h à 15h

BOÎTE A LECTURE

Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ?

Partagez vos lectures !

En les déposant dans la boîte à lecture mise à votre disposition à l'extérieur de l'école Jean Morette et accessible à tout moment.

Pas de genre imposé : des livres pour enfants, des livres de jardinage, de cuisine, des policiers, etc ...
en bon état et pour tous publics.

Vous avez envie de lecture ?

Venez choisir l'ouvrage qui vous plaira. Prenez-le, c'est gratuit, lisez-le, gardez-le, ramenez-le ou rapportez-en un autre !

Inscription sur les listes électorales

Les personnes nouvellement domiciliées à Semécourt peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Cette formalité doit être accomplie avant le 31 décembre 2016 pour être inscrit sur les listes électorales au 1^{er} mars 2017.

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans en 2016, ou qui atteindront cet âge au plus tard le 28 février 2017, seront en principe inscrits d'office sur les listes électorales, *à condition d'avoir accompli les démarches relatives au recensement militaire.* Il leur est toutefois conseillé de se rendre en mairie pour vérifier si l'inscription a bien été réalisée.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse.

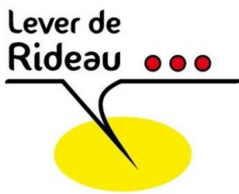
Pour tous renseignements, adressez-vous en mairie.

TOUR DU VILLAGE

Le tour du village prévu le 5 novembre dernier ayant du être annulé, celui-ci est reporté au :

Samedi 3 décembre 2016 de 9 heures à 12 heures

avec le même circuit : *Place Curie, rue Curie, ruelle des Fréquards, rue des Mésanges, rue des Geais, rue des Hirondelles, rue des Pinsons*



Samedi 10 décembre 2016 à 20h30
Salle des fêtes de Fèves

Les bénéfiques de la soirée seront au profit du téléthon

Les membres de la troupe **Lever De Rideau** poursuivent leur travail de comédiens-amateurs et vous présenteront :

« **Un air de famille** », une pièce d'Agnès Jaoui et Jean Pierre Bacri.

Vendredi soir, c'est la réunion hebdomadaire de la famille Ménard. Comme tous les vendredis le rendez vous a lieu "au père tranquille", le bistrot tenu par Henry Ménard, digne successeur de son défunt père. Sont attendus, La mère, possessive et directive, Betty, la soeur garçon manqué, Philippe, le frère admiré, et Yoyo, sa femme soumise qui fête ce soir là son anniversaire.

Présents également Denis, le serveur, indolent de nature, et Arlette la femme d'Henry qui tarde à venir... Toute ressemblance avec une famille existante ne serait que pure mais troublante coïncidence.

Adultes : 7 €

- de 15 ans : 2 €

association.lever.de.rideau@gmail.com

facebook : Lever de Rideau



**Venez nombreux aux différentes manifestations
organisées par les municipalités et associations
de Semécourt et Fèves à l'occasion du TELETHON**



- Vendredi 2 décembre à la salle des Fêtes de FEVES

- ✓ 16 H 15 : goûter et accueil de Saint-Nicolas par les enfants
- ✓ Vente de porte-clés et stylos Téléthon (2,50 €)
- ✓ 20 H 15 : Repas « couscous ou steaks hachés » avec animation musicale et danses - 15 €.

- Vendredi 9 décembre au boulodrome de FEVES

- ✓ Tournoi de pétanque ouvert à tous les amateurs à partir de 18 H
- ✓ Restauration (tartiflette) et buvette sur place
- ✓ Nombreux lots à gagner.

- Samedi 10 décembre à la Maison des Associations de SEMECOURT

- ✓ Fitnessthon de 14 à 17 H : séances abdo-fessiers, fitness danse, zumba : tous publics (5 €)
- ✓ Défi sportif tous publics de 14 à 17 H sur tapis de course et vélos d'appartement (1 € du km).

- Samedi 10 décembre à la salle des Fêtes de FEVES

- ✓ 20 H 30 : représentation de la pièce de théâtre "un Air de Famille" (d'Agnès JAOUÏ et Jean Pierre BACRI) par la troupe Lever de Rideau.

- Dimanche 11 décembre à la salle des Fêtes de SEMECOURT

- ✓ Loto Téléthon à la salle des Fêtes de Semécourt – Prix de 1,5 € le carton..... à 30 € les 26 cartons
- ✓ Ouverture des portes à 12 H – Début des jeux à 14 H
- ✓ Restauration rapide et buvette sur place
- ✓ 18 lots à gagner (bons d'achat de 600 €, de 250 €, de 100 €, de 50 €, des produits électroménagers, loisirs, filets garnis....).